

Le quartier transitoire ou la manière de désigner une conjoncture socio-spatiale dans le cadre d'un quartier ethnique de centre-ville. L'exemple du quartier Saint-Etienne, Nice

Isabelle Caprani, Lausanne

1 Introduction

Dans le mode de constitution d'un quartier et dans la situation globale des populations immigrées et issues de l'immigration, la manière de nommer un espace urbain devient un enjeu de taille. La concentration en milieu urbain de populations que nous rassemblerons sous le terme d'«étranger», engendre des types de regroupements ethniques qui peuvent être définis de diverses manières. La mise en place de «structures ethniques», telle que l'installation d'associations, de lieux de cultes et de commerces ou l'organisation d'événements et faits sociaux faisant intervenir la dimension spatiale, apparaît comme déterminante dans la définition d'un espace urbain. En effet, comme le souligne J. RÉMY (2004: 14), «la signification des lieux se saisit à partir de leur usage». Ces différentes formes d'occupation du territoire, qui sont essentielles quant à la manière de nommer un espace urbain, se traduisent en tant que facteurs d'analyse du lien indissociablement tissé entre les étrangers et la ville. La terminologie diverse qui s'y rapporte nous a amenée à nous interroger sur l'idée de savoir si elle pouvait s'adresser à l'ensemble des territoires ethniques. En effet, nombre de chercheurs se sont attardés sur la thématique relative aux quartiers périphériques. Leur structure aussi bien spatiale que sociale étant différente, la question qui émerge est de savoir si cette terminologie s'applique également aux quartiers situés en centre-ville. A partir d'approches empiriques déjà élaborées sur le sujet, cet article propose une nouvelle manière de nommer les quartiers à connotation ethnique (cf. tab. 1).

2 Comment définir les quartiers à connotation ethnique ?

2.1 Une terminologie variée

L'appellation de quartier dit à connotation ethnique est fort diverse; elle diverge du reste selon les chercheurs. P. SIMON (1997) parle de «quartier d'intégration», pour définir le rôle rempli par la constitution d'espaces familiers dans l'intégration des migrants à la ville et à la société. J.-C. TOUBON et K. MESSAMAH (1990) préfèrent le terme de «centralité immigrée» en référence à la fréquentation des quartiers et, par là-même, à la dispersion résidentielle ainsi qu'au regrou-

pement des activités. J. RÉMY (1990) propose le terme de «quartiers fondateurs» pour désigner des territoires où s'installent les relations et structures propres à une ou plusieurs communautés ethniques. Ces derniers permettent d'établir un double lien avec le pays d'origine et le pays d'accueil; ils peuvent ainsi servir de lieu de sécurité et d'espace de traduction. Dans un contexte urbain plus global, M. MARENGO et J.-B. RACINE parlent de «lieux d'interculturalité», sorte de «lieux hybrides» où l'immigration favorise des «cultures de la mixité» (MARENGO & RACINE 1998; MARENGO 1999; RACINE 2001). G. MAROTEL, M. PERALDI et A. TARRIUS (1988, 1994), en référence à leurs études sur les villes de Marseille et Tunis, ont tenté de penser la ville en tant que carrefour des mobilités, ce qui donnera naissance à la notion de «territoires circulatoires», à savoir des espaces progressivement marqués, définis, transformés par les échanges induits, les liens socio-spatiaux et les mobilités.

Pour J. RÉMY, ces quartiers se définissent comme des lieux d'articulation entre deux univers, à savoir le pays d'origine et le pays d'accueil. Le sociologue ajoute la notion d'«espace interstitiel» qu'il définit comme des espaces de rencontres se déployant à une échelle spatiale intermédiaire (RÉMY 1990: 97-100), soit à mi-chemin du quartier et du centre urbain. Cette notion avait déjà été utilisée par F.M. THRASHER en 1927. Ce dernier, qui s'est intéressé au phénomène de gangs au sein de la ville de Chicago, la présente comme un espace séparant deux réalités l'une de l'autre (THRASHER 1963: 20). A. PIETTE (1990), qui propose une autre approche des problèmes de co-existence interethnique et de communication interculturelle, précise que «l'interstice» se présente selon trois formes d'organisation :

- L'interstice «plein» où l'on est chez soi en admettant l'autre à une certaine distance; l'exemple le plus explicite est le Triangle de Choisy à Paris.
- L'interstice «vide», à l'image du XV^e arrondissement parisien où immigrés espagnols et Français coexistent, se présente comme un espace neutre marqué par l'absence d'une véritable communication collective et une impossibilité de mise en scène publique où «on n'est ni chez soi, ni chez l'autre».
- Et l'interstice «transparent» met en évidence la coexistence d'éléments hétérogènes qu'on cherche à valoriser, afin qu'ils constituent la ressource essentielle de l'endroit. De cette manière, «on est tous chez soi, au même titre les uns que les autres». C'est notamment le cas du marché d'Aligre à Paris. Ce

type d'interstice se présente plutôt comme un idéal à atteindre (RACINE 1998). Il semble d'ailleurs être largement vécu comme tel.

2.2 Une approche sociologique des territoires ethniques

Ces différentes organisations spatiales engendrent, pour les populations concernées, une réappropriation de leur espace de vie, voire une redéfinition de leur identité. De plus, les représentations collectives des quartiers se font

«en fonction de l'image qu'ils reflètent et à laquelle réagissent les individus: par identification, par acceptation ou par refus» (KASTORYANO 1991: 172).

La concentration «visible» de populations étrangères provoque, par ailleurs, une stigmatisation des espaces urbains qui parfois «dérangent», pouvant même susciter une situation de conflits de cohabitation.

F. DUBET précise que cette marque de distanciation à l'égard des populations étrangères se traduit par un regroupement de personnes en une espèce de ghetto intolérable dans lequel elles ne devraient pas être contraintes de vivre (1988: 72). Voilà le terme utilisé par l'un de ceux qui en critiquera plus tard l'usage. Dans cette optique d'analyse, la ghettoïsation, soit, dans le contexte français, le regroupement plus ou moins volontaire de populations issues de l'immigration, con-

duit à la revendication tactique du ghetto, étant donné le fait qu'il se présente comme le seul territoire réellement maîtrisé. L'appartenance territoriale se conjugue dès lors à une référence identitaire qui place le quartier, d'un point de vue externe, en tant qu'espace à problèmes. En effet, les enclaves ethniques sont souvent perçues comme une dysfonction sociale engendrant troubles et conflits. De plus, la référence à un espace urbain unique tend à réduire fortement la mobilité de l'individu, s'exprimant le plus souvent par un manque de liberté dans ses propres agissements.

N. BOUMAZA ajoute que, dans ce contexte, les regroupements communautaires peuvent être interprétés comme un

«mode d'ajustement des ménages discriminés qui en font un moyen provisoire de régler le problème du logement, voire d'échapper au regard et au contrôle institutionnel» (1992: 110).

Dès lors, le quartier fonctionne comme un «refuge» ou une «niche migratoire» pour reprendre la terminologie de R. WALDINGER (cf. tab. 1), parce qu'il constitue un cadre familier et, par conséquent, une «enclave protectrice» dans laquelle les membres du groupe peuvent exprimer leurs revendications et utiliser leur réseau de connaissances, ainsi que des institutions d'encadrement. Les principes de territorialisation et d'identification au quartier constituent ainsi

Le terme d'«étranger» n'est pas à prendre dans son sens juridique, puisque toute une partie de ceux qui sont ainsi perçus et désignés sont de nationalité française, par acquisition ou par naissance. De cette manière, la figure de l'étranger regroupe à la fois les immigrés de la 1^{ère} génération, mais également les individus de la 2^e et 3^e génération; il s'agit en l'occurrence d'une référence «stigmatisée» de la population immigrée et issue de l'immigration en général.

La notion de structure ethnique se définit en tant que composante ethnique marquant «visuellement» l'espace. Son utilisation s'explique en tant que référence stigmatisée par l'intermédiaire notamment des commerces et de leur fréquentation.

Conformément à la définition de R. WALDINGER (1994), le concept de «niche migratoire» désigne un secteur d'embauche ouvert aux étrangers et que certains immigrés parviennent à conserver au sein d'un réseau particulier grâce à leur capital social. Dans cette optique d'analyse, l'approche des migrations en terme de réseaux est corrélée à l'étude des niches d'emploi dans lesquelles ils s'insèrent.

L'«acteur urbain», qui ne réside pas nécessairement dans la ville, se définit comme une personne qui par son comportement (professionnel et/ou personnel) joue un rôle au sein de la ville, à la fois social, économique que politique. Il englobe de ce fait aussi bien les riverains, commerçants, membres associatifs, représentants politiques et médiatiques que les individus qui le fréquentent.

Tab. 1: Définitions relatives au thème de la migration
Definitions concerning migration
Definitionen zum Thema Migration

un phénomène commun à des groupes différenciés par leur degré d'insertion sociale et leur position, mais rassemblés par une identité politique et culturelle. Dans le même contexte d'analyse, P. WHITE (1997), dont les recherches portent principalement sur les villes britanniques, identifie les territoires ethniques à des lieux de rencontre de la communauté. Il va même plus loin dans son raisonnement, puisqu'il les qualifie de lieux de refuge, de bien-être et de familiarité. De cette manière, les territoires ethniques apparaissent comme des moyens pour encourager les contacts entre les différents groupes et ethnies présents dans une ville. A la vue de ces éléments, l'enclavement ne peut désigner un isolat physique et ne correspond pas aux caractéristiques d'enfermement et d'homogénéité sociale qu'on tend trop souvent à lui attribuer. Il correspond de ce fait avant tout à une représentation du social, dans le sens où l'enclave désigne un «ailleurs» aussi bien urbain que social dont l'identité tient davantage à sa stigmatisation qu'à sa réalité tangible (BÉHAR 1995). Véritables pôles d'activités et d'attraction commerciales, ces quartiers ne représentent pas pour autant des enclaves hermétiques; ils symbolisent plutôt un lien à la ville. L'ouverture d'un commerce ethnique joue un rôle sécurisant pour les membres d'une même communauté, puisqu'il consolide en quelque sorte le lien communautaire et œuvre à la reproduction d'une identité collective. En d'autres termes, les commerces ethniques, qui s'apparentent à des lieux centraux de la sociabilité citadine, contribuent au marquage, voire à l'appropriation visible de territoires urbains. Ils s'inscrivent dès lors dans une acception constructiviste de l'ethnicité pour laquelle les commerces participent pleinement, puisqu'ils contribuent à rendre visible la communauté ethnique dans l'espace urbain.

En effet, l'appropriation d'un quartier par ses habitants se traduit le plus souvent par une identification constante à un territoire, permettant de ce fait la recomposition de l'identité des étrangers. Cette inscription territoriale et temporelle a été théorisée par N. ELIAS à travers l'opposition *established-outsiders* (ELIAS & SCOTSON 1965). En effet, le sociologue, en décrivant les relations entre habitants d'un même quartier, distingue les «anciens» (*old*) des «nouveaux venus» (*newcomers*). Il identifie cette position hiérarchisée dans le temps à une relation de pouvoir qui s'exerce par l'adoption de normes et de comportements auxquels tous ont comme devoir de s'y conformer. Cette relation de pouvoir rappelle la nouvelle définition de la ville en tant qu'«espace mobile», proposée par J. RÉMY et L. VOYE:

«On arrive donc à la production de ce que l'on pourrait appeler un «espace mobile», où ce sont les groupes sociaux, qui le produisent et se l'approprient, qui se trouvent en situation de pouvoir» (1992: 73).

Selon N. ELIAS, il en découle des tensions entre les deux groupes qui laissent percevoir les «nouveaux venus» comme une menace pour les «anciens», car en apportant des pratiques déviantes, ils viennent perturber le fonctionnement habituel de l'ordre collectif établi. En contrepartie, les «nouveaux venus» ont peine à accepter un mode de fonctionnement qui leur est exogène. Ceci se traduit le plus souvent par une animosité à l'égard de l'autre groupe, pouvant s'exprimer par des conflits.

Dans ce contexte de mutation constante et compte tenu des éléments précédemment cités concernant les différentes manières de définir les quartiers ethniques et enjeux qui leur sont liés, nous disposons des notions et concepts pour analyser un nouvel espace urbain, situé en centre-ville. En effet, les différentes études précédemment présentées concernent tant des espaces périphériques que des espaces situés aux abords des centres urbains. Reste cependant à savoir comment qualifier un quartier ethnique situé en plein centre-ville.

3 Le quartier transitoire ou une nouvelle définition dans le cadre d'espaces urbains de centre-ville

Cet objet d'étude nous a amenée à prendre pour terrain d'analyse un quartier situé au centre-ville de Nice: le quartier de Saint-Etienne. Même si les quartiers de banlieues représentent, selon A. TARRIUS, des «espaces privilégiés des mutations urbaines et sociales» (MAROTEL et al. 1988: 13), les quartiers de centre-ville demeurent des entités tout aussi pertinentes d'analyse des relations interethniques. Dans ce cadre d'espaces urbains, nous pouvons nous demander si nous sommes en présence d'un autre type de quartier ethnique, où l'évolution urbaine est tributaire de nombreux facteurs aussi bien internes qu'externes, leur attribuant comme une sorte d'indétermination provisoire où la manière de nommer les faits sociaux devient centrale dans un contexte en perpétuel changement.

A un jet de pierre du centre commercial dans une ville à métrique piétonne, dont il est séparé par la gare centrale, le quartier de Saint-Etienne, plus connu sous le nom de Trachel-Vernier, se caractérise non seulement par la vétusté et le mauvais entretien de ses bâtiments, mais également par sa proximité avec la voie ferrée et le toboggan de la voie rapide, qui engendrent, selon les habitants du quartier, une véritable «pollution sonore» des lieux.

Typiquement labellisé par les médias, en l'occurrence l'unique quotidien régional Nice-Matin, «espace du mal-vivre» ou «quartier chaud», le quartier de Saint-

Etienne apparaît comme un espace urbain qui préoccupe particulièrement les pouvoirs publics en place; la présence de projets urbains semble vouloir contribuer à la modification de son «image». En effet, le quartier de Saint-Etienne fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation; le bas du quartier est notamment classé zone urbaine sensible (Z.U.S.). Le quartier se caractérise également par la présence de différentes communautés étrangères: des populations maghrébines, cap-verdiennes, asiatiques, et une petite part issue des pays de l'Est. Les structures ethniques du quartier n'étant pas aussi imposantes, voire même dans certains cas aussi visibles, que dans des quartiers parisiens, marseillais ou encore bruxellois, l'une des premières questions qui vient à l'esprit est de savoir face à quel type de quartier nous nous trouvons.

Dans l'idée de définir cet espace urbain, notre enquête de terrain a porté sur le discours des différents acteurs urbains présents (cf. tab. 1). Nous sommes donc partis d'une idée centrale, à savoir que ce type de quartier, soit «un espace urbain à connotation ethnique situé en centre-ville», se présente en tant que «quartier transitoire» dans le sens où les formes de l'ethnicité ne sont pas aussi imposantes que dans certains quartiers à connotations ethniques tels que les quartiers fondateurs ou les quartiers d'intégration. Cette appellation se distingue également de la zone de transition présente dans le «schéma concentrique» de E.W. BURGESS (1925). En effet, cette zone s'apparente davantage à une auréole de détérioration où se situent les «bas quartiers» à l'intérieur desquels sont implantées des résidences pauvres occupées le plus souvent par des colonies d'immigrants récents, ainsi que des taudis entremêlés de petites usines.

Dans notre contexte urbain, l'utilisation du terme «transitoire» s'applique dès lors à deux niveaux d'analyse.

D'une part, l'espace urbain se présente comme une transition pour la population en place, sorte de tremplin vers une situation plus stable. La personne arrivant dans le quartier ne s'installerait dans ce dernier que de manière provisoire, puisqu'il constitue une étape intermédiaire lui permettant de régulariser sa situation aussi bien administrative, économique, financière que sociale.

La seconde interprétation issue d'un point de vue purement spatial, dans le sens où un quartier de centre-ville, à l'image de ceux situés aux abords des gares, est de nature architecturale très vétuste et que le quartier, tel qu'il se présente, est voué à disparaître ou tout au moins à changer, par l'intermédiaire notamment des politiques de la ville. D'ailleurs, le quartier de Saint-Etienne va connaître des transformations impor-

tantes sous l'effet des politiques de la ville. L'attente d'un avenir encore imprécis s'accorde à l'accueil provisoire de populations elles-mêmes engagées dans des trajectoires sociales et spatiales indéfinies. Les diverses planifications urbaines apparaissent dès lors comme des bouleversements dans l'espace, non seulement au niveau de la structure du territoire, mais également dans le rapport socio-affectif que l'individu entretient avec son quartier, ainsi que dans les relations existant entre acteurs du quartier.

En d'autres termes, le quartier se présente comme une transition pour ses habitants. L'idée étant que l'individu arrivant dans le quartier s'installerait dans un premier temps provisoirement, sorte d'étape intermédiaire qui lui permettrait de régulariser sa situation au sein de la ville, voire du pays, mais n'entraînant pas nécessairement son départ définitif. En effet, les entretiens menés auprès des habitants du quartier ont révélé un attachement de la part de certains d'entre eux, se traduisant concrètement par un désir d'y rester. Nous avons pu relever cela auprès de personnes âgées souvent propriétaires de leur logement qui pour la plupart demeurent attachés à une image désuète voire révolue, mais également auprès des étrangers qui, ayant réussi à recréer en quelque sorte un noyau communautaire, s'identifiaient fortement au quartier. Pour la communauté maghrébine, par exemple, la métaphore du «village urbain» (GANS 1962) semble vouloir définir leur espace de vie. Elle donne ainsi une configuration et un sens tout particulier à ce milieu spatial par leurs pratiques de sociabilité. De plus, les commerces ethniques, en ne proposant pas uniquement leurs produits aux membres de leur communauté respective, témoignent d'une volonté d'ouverture et de mixité de leur clientèle.

Dans ce cadre d'analyse, le rapport de proximité que les habitants adoptent à l'égard de leur quartier prend un double sens. En effet, pour J. RÉMY (2004), la proximité intègre à la fois une connotation sociale qui suppose un contact physique, d'où l'idée de contiguïté, et également spatiale, impliquant une connivence stimulant les échanges entre une pluralité d'individus. Cet attachement au quartier se traduit notamment par la création d'espaces informels de jeux, créant de ce fait un lien entre l'individu et l'espace. A cela s'ajoute l'activité commerciale qui apparaît comme l'essence même de la vie du quartier. En effet, dans le cas des commerces maghrébins situés dans le bas du quartier, les commerçants œuvrent en quelque sorte à la reproduction d'une identité collective tout en manifestant une certaine emprise spatiale. Cette familiarité, qui naît au sein du quartier, notamment engendrée par les lieux de sociabilité que sont les bars, contribue fortement à la connotation ethnique du quartier (photos 1 et 2).



Photo 1: Devanture du restaurant-traiteur vietnamien «Vinh Loi traiteur», rue Trachel
Vietnamese restaurant and catering service «Vinh Loi traiteur» on Rue Trachel
Vietnamesisches Restaurant und Catering-Service «Vinh Loi traiteur» an der Rue Trachel
 Photo: I. CAPRANI



Photo 2: Devanture du salon de thé tunisien «Le Café Vert», à l'angle des rues Reine-Jeanne et Villeneuve
Tunisian tea parlour «Le Café Vert» on the corner of Rue Reine-Jeanne and Rue Villeneuve
Tunesischer Tee-Salon «Le Café Vert» an der Kreuzung der Rue Reine-Jeanne und der Rue Villeneuve
 Photo: I. CAPRANI

4 Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté de relever la variation aussi bien analytique que terminologique de l'étude de quartiers dits à connotation ethnique. Il en ressort notamment l'idée que le mode de constitution de ces espaces urbains apparaît comme une cristallisation de tensions politiques, économiques, sociologiques et culturelles. De plus, les commerces, qui constituent une forme visible de l'implantation ethnique, retranscrivent fort bien le mode de fonctionnement, voire de l'appropriation du territoire de la part des communautés ethniques. En effet, l'appareil commercial traduit non seulement une forme de sociabilité au quartier et à l'égard des gens qui y habitent, mais également une forme visuelle et concrète de la présence de personnes immigrées et issues de l'immigration. C'est en ce sens que le marquage ethnique apparaît comme une preuve de la permanence de la présence étrangère sur le quartier.

La prise en compte de la situation géographique de ce type de quartier apparaît également comme un facteur d'analyse différencié important, que ce soit dans la structure même du quartier ou dans sa définition. D'où l'idée d'adopter une nouvelle terminologie. Les quartiers ethniques situés en centre-ville ne se présentent pas pour autant comme des espaces figés, puisque des changements fréquents sont observés aussi bien au niveau de la population que de l'affectation des locaux commerciaux et des logements. Ils semblent davantage se caractériser comme des «espaces à l'avenir indéterminé» dans le sens où leur avenir aussi bien au niveau de leur structure urbaine que de leurs rapports sociaux ne peut être prévisible et qu'ils sont par ailleurs susceptibles d'être soumis à de nombreux changements, d'où l'idée également d'«espace en mutations».

Dans le cadre du quartier de Saint-Etienne, nous nous trouvons davantage face à un «quartier mixte» que face à un quartier «essentiellement» ethnique. Même si la notion de «rapport d'échange», relevée par V. DE RUDDER (1987), dans son étude sur le Marché d'Aligre et l'Ilot Châlon, ne décrit que partiellement la situation locale, nous constatons que les commerces installés dans le quartier peuvent assurer un approvisionnement quotidien des riverains. Cette grande fonctionnalité du quartier apporte une touche plus conviviale aux lieux, caractéristique qui se retrouve d'ailleurs dans les quartiers parisiens. Par contre, le marquage ethnique n'est pas aussi imposant que dans des quartiers tels que ceux de la Goutte d'Or (TOUBON & MESSAMAH 1990) ou du Triangle de Choisy (GUILLON & TABOADA-LEONETTI 1986). Le quartier de Saint-Etienne présente certes à la fois des logements précaires et des commerces ethniques et ceci particulièrement dans le bas du quartier, mais le nombre de

commerces ethniques est dérisoire, lorsque nous le comparons aux quartiers parisiens. Il est ainsi difficile de reprendre la notion d'«espace central immigré», à l'exemple de J.-C. TOUBON et K. MESSAMAH (1990) dans le cadre du quartier parisien de la Goutte d'Or. De ce point de vue, nous remarquons que chaque espace urbain présente des dynamiques sociales et relationnelles variables. Nous nous trouvons ainsi dans une situation très différente, par rapport aux études précédemment citées.

Le fait d'introduire un nouveau terme, soit la notion de «quartier transitoire», a pour objet de démontrer les variations organisationnelles qui peuvent s'opérer au sein des espaces urbains. De plus, la gestion urbaine des centres-villes n'est pas abordée de la même manière que les quartiers de banlieues. De par leur emplacement, le plus souvent de centralité, dans la ville, ces derniers sont des lieux visibles, de passage quasi obligé et qui ne peuvent être relégués, à l'image de certaines banlieues et à ce que nombre de médias nomment «espaces de non-droit». Aux vues de l'exposé de ces différents éléments d'analyse, l'inscription spatiale de groupes ethniques, notamment par l'intermédiaire de ses habitants, devient un enjeu important, en vue de la reconnaissance, voire de la légitimité d'un espace urbain en tant que «quartier ethnique». De cette manière et comme le souligne M. CLAVEL (2002), les pratiques, qui transforment peu à peu les lieux, en font l'espace habité des acteurs présents qui le produisent. Ainsi, au fil des pas et des rencontres ou encore des cycles temporels, nous passons d'un groupe à l'autre, d'un espace de vie à l'autre, qui imprime et façonne la rue en une réalité complexe. C'est d'ailleurs en ce sens que le quartier apparaît comme le théâtre de la vie sociale.

Bibliographie

- BÉHAR, D. (1995): Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée? L'espace urbain à l'épreuve de la nouvelle question sociale. – In: *Les Annales de la Recherche Urbaine* 68-69: 7-14.
- BOUMAZA, N. (1992): Les relations interethniques dans les nouveaux enjeux urbains. – In: *Revue Européenne des Migrations Internationales* 8, 2: 101-120.
- BURGESS, E.W. (1925): La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche. – In: GRAFMEYER, Y. & I. JOSEPH (éds) (1979): *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. – Paris: Edition du Champ urbain: 127-143.
- CLAVEL, M. (2002): *Sociologie de l'urbain*. – Paris: Anthropos.
- DUBET, F. (1988): Immigration qu'en savons-nous? Un bilan des connaissances. – In: *Revue française d'administration publique* 4887: 1-143.
- ELIAS, N. & J.L. SCOTSON (1965): *The established and*

the outsiders: a sociological enquiry into community problems. – London: Frank Cass & Co.

GANS, H.J. (1962): The urban villagers. Group and class in the life of Italian-Americans. – New York: Free Press Glencoe.

GUILLON, M. & I. TABOADA-LEONETTI (1986): Le Triangle de Choisy: un quartier chinois à Paris. Cohabitation pluri-ethnique. Territorialisation communautaire et phénomènes minoritaires dans le 13^e arrondissement. – Paris: Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI) et L'Harmattan.

KASTORYANO, R. (1991): Relations interethniques et formes d'intégration. – In: TAGUIEFF, P.-A. (éd.): Face au racisme. Analyses, hypothèses, perspectives. – Tome 2, Paris: La Découverte: 167-177.

MARENGO, M. & J.-B. RACINE (1998): Migrations et relations interculturelles: les lieux de l'interculturalité. – In: Géographie et Cultures 25: 39-53.

MARENGO, M. (1999): Les lieux de l'interculturalité: une image de la complexité urbaine. – In: Cybergeog 93, 22.04.1999.

MAROTEL, G., PERALDI, M. & A. TARRIUS (1988): L'aménagement à contre-temps. Nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis. – Paris: L'Harmattan.

MAROTEL, G., PERALDI, M. & A. TARRIUS (1994): Migration et citoyenneté. L'approche de la ville par la mobilité. – In: Les Annales de la Recherche Urbaine 64: 87-90.

PIETTE, A. (1990): L'École de Chicago et la ville cosmopolite d'aujourd'hui: lecture et relectures critiques. – In: BASTENIER, A. & F. DASSETTO (éds): Immigrations et nouveaux pluralismes, une confrontation de sociétés. – Bruxelles: De Boeck: 67-83.

RACINE, J.-B. (1998): Proximités urbaines, minorités ethniques et relations interculturelles. – In: HURIOT, J.-M. (éd.): La ville ou la proximité organisée. – Paris: Anthropos: 185-195.

RACINE, J.-B. (2001): De l'espace multiculturel partagé aux lieux de l'interculturalité construite: découvertes et implications nouvelles d'une recherche lausannoise. – In: Acta Geographica: La géographie à l'aube du XXI^e siècle, 1502^{bis}, hors série: 95-102.

RÉMY, J. (1990): La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique. – In: BASTENIER, A. & F. DASSETTO (éds): Immigrations et nouveaux pluralismes, une confrontation de sociétés. – Bruxelles: De Boeck: 85-106.

RÉMY, J. & L. VOYE (1992): La ville: vers une nouvelle définition? – Paris: L'Harmattan.

RÉMY, J. (2004): Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité. – In: VODOZ, L., PFISTER GIAUQUE, B. & C. JEMELIN (éds): Les territoires de la mobilité. L'aire du temps. – Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes: 13-42.

RUDDER, V. DE (éd.) (1987): Autochtones et immigrés en quartier populaire. Du Marché d'Aligre à l'Îlot Châlon. – Paris: Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI) et L'Harmattan.

SIMON, P. (1997): L'intégration et le ghetto. – In: MALET, E. & P. SIMON (éds): Les territoires de l'intégration. – Paris: Passages: 25-43.

THRASHER, F.M. (1963): The gang. A study of 1,313 gangs in Chicago. – Chicago: University of Chicago Press.

TOUBON, J.-C. & K. MESSAMAH (1990): Centralité immigrée: Le quartier de la Goutte d'Or. Dynamiques d'un espace pluri-ethnique: succession, compétition, cohabitation. – Tome I et II, Paris: L'Harmattan et Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI).

WALDINGER, R. (1994): The making of an immigrant niche. – In: International migration review 8,1: 3-30.

WHITE, P. (1997): Grande-Bretagne: les territoires ethniques. – In: MALET, E. & P. SIMON (éds): Les territoires de l'intégration. – Paris: Passages: 49-50.

Résumé: Le quartier transitoire ou la manière de désigner une conjoncture socio-spatiale dans le cadre d'un quartier ethnique de centre-ville. L'exemple du quartier Saint-Etienne, Nice

La manière de nommer un quartier à connotation ethnique est souvent tributaire du statut résidentiel et économique qu'occupent les populations immigrées et issues de l'immigration. La terminologie variée, qui s'y réfère, diffère par ailleurs selon les auteurs, mais également selon la situation géographique de l'espace urbain. Tout en tenant compte des études déjà menées sur le sujet, le présent article propose une manière différente d'aborder et de nommer les quartiers situés en centre-ville, en l'occurrence le quartier Saint-Etienne à Nice. En alliant à la fois une approche géographique et sociologique du phénomène, nous nous sommes appuyée sur le discours des différents acteurs urbains présents. Il apparaît ainsi évident de prendre en considération le mode d'installation de ces populations, ainsi que la fréquentation du quartier dans l'élaboration de sa définition.

Summary: The transitory district or the manner of naming social and economic contexts in inner city ethnic districts. The example of Saint-Etienne, Nice

The way of naming a district with ethnic connotations often depends on the residential and economic statute of the migrant population and its descendants. Moreover, the terminology referring to it differs not only according to the author but also to the geographical locality within the urban space. This article proposes a different manner of approach in respect of inner-city districts, in this case exemplified by the district of Saint-Etienne in Nice. Geographical and sociological concepts of the phenomenon are investigated, as well as comments made by different urban actors. In the course of district naming, it would appear that it is necessary to take into account both the residential occupation by these groups as well as the traffic to and from it.

Zusammenfassung: Das «Übergangsquartier» – Zur Bezeichnung eines sozio-räumlichen Kontextes eines ethnisch geprägten innerstädtischen Wohnviertels.

Das Beispiel Saint-Etienne, Nizza

Die Benennung eines ethnisch geprägten Stadtviertels hängt oft vom Wohnstatus und der wirtschaftlichen Lage der Migrantenbevölkerung und deren Nachkommen ab. Die Terminologie, die sich darauf bezieht, unterscheidet sich im Übrigen je nach Autor, aber auch nach der geographischen Lage im innerstädtischen Raum. Dieser Artikel schlägt eine andere Vorgehensweise im Hinblick auf die innerstädtischen Wohnviertel vor, im vorliegenden Fall das Viertel von Saint-Etienne in Nizza. Es werden sowohl geographische und soziologische Konzepte des Phänomens als auch die Äusserungen der verschiedenen urbanen Akteure untersucht. Es erscheint notwendig, sowohl die Wohnsitznahme dieser Bevölkerungsteile als auch die Frequentierung des Viertels bei Beschlagwortungen von Quartieren in Betracht zu ziehen.

Isabelle Caprani, Géographe diplômée, Institut de géographie, Université de Lausanne, Quartier Dorigny, Bâtiment Humense, CH-1015 Lausanne.
e-mail: Isabelle.Caprani@unil.ch

*Manuskripteingang/received/manuscrit entré le
12.4.2005*

*Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté
pour l'impression: 2.9.2005*